

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **99 (1963)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Travail sur le vif:  
bague,  
mensuration et  
pesage d'oiseaux

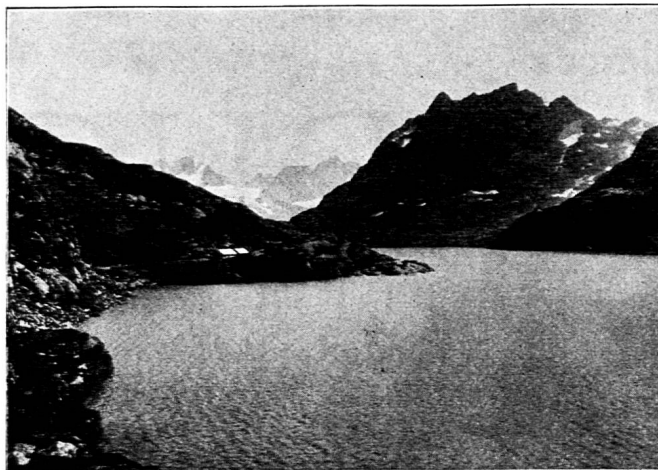
# Champéry-

## Planachaux

Alt : 1050 - 1850 m.

Vous offre tous les avantages d'une station bien équipée : 12 courts de tennis, une piscine modèle chauffée. Un téléphérique vous transportera en 7 minutes à Planachaux où vous trouverez un panorama unique en Suisse et des pâturages émaillés de fleurs des Alpes.

**Société de Développement Tél. (025) 4 41 41.**



## Cabane-Restaurant de Barberine

s/Châtelard-Valais

Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe - dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait ou chocolat le matin, Fr. 3.80 par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restauration. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 15 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande

**EDOUARD GROSS, propr.**

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

## Bellerive-Plage

*Lausanne*

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

**Conditions spéciales**

faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Une belle course d'école...

## Télécabine Villars-Roc d'Orsay

de Villars au Chamossaire (2000 m)

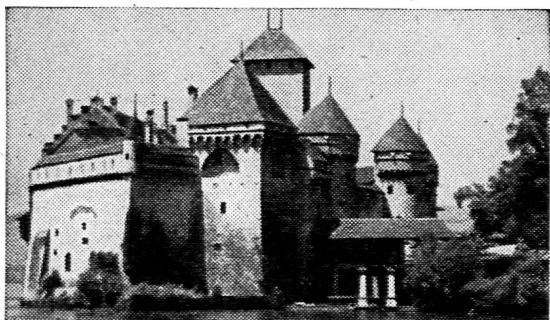
Parcours en cabines ultra-modernes

Vue magnifique

Nombreux buts de promenades

Restauration

Facilités pour écoles



**VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON**

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

## Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 24 Pas de l'Echelle.

# COMITÉ CENTRAL

## Assemblée de la Société valaisanne d'éducation

Cordialement invité aux assises de la Société valaisanne d'éducation, le président de la SPR s'est rendu à Sion le samedi 8 juin passé pour assister à une assemblée qui marque un tournant dans l'histoire scolaire du Valais.

En effet, l'adoption par le peuple valaisan d'une nouvelle loi scolaire en date du 4 novembre écoulé met fin au régime de l'instituteur saisonnier pour en faire un maître à plein temps. Nous nous réjouissons de cette décision, qui marque pour nos amis valaisans

non seulement une sécurité matérielle accrue, mais encore la reconnaissance implicite de la place que peut jouer l'école au sein de la cité.

Un si important changement impose au comité de la SEV des tâches nouvelles et conduiront nos voisins à revoir dans l'avenir la question de l'organisation de leur société en tant qu'association de défense professionnelle. Quelle que soit la solution qu'ils choisissent, ils peuvent être assurés de l'intérêt, de l'amitié et de l'esprit de collégialité de leurs collègues de la Romande. Qu'ils se le disent !  
Vn.

# VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

## † Jules Margot, inspecteur

Le corps enseignant de « La Côte » ne peut laisser disparaître sans un mot celui qui fut son inspecteur durant 23 ans il y a laissé beaucoup trop de souvenirs, il s'y est créé de trop solides amitiés.

Nous étions nombreux à Montoie pour lui rendre les derniers honneurs. Et nos propos recréaient le visage de l'ancien « patron », dégageant son intelligence vive, sa parfaite connaissance des problèmes pédagogiques, son regard pénétrant et direct — un peu gênant quand on se savait mal préparé ! — mais aussi sa compréhension bienveillante, et surtout sa façon de nous faire confiance.

M. Margot, dernier inspecteur non motorisé, a parcouru pendant 23 ans les chemins de La Côte.

Ceux qu'il y a corrigés, mais surtout conseillés et encouragés, ne l'oublieront pas.

Respectueusement et affectueusement, nous présentons nos sincères condoléances à Mme Margot et à sa famille.  
Pierre Besson.

## Association des maîtres des classes supérieures

**Samedi 22 juin, assemblée de l'Association** (cf. Mémento). Conférence de M. le professeur **Pierre Lerch**, docteur ès-sciences, directeur de l'Institut de radio-physique appliquée de l'Université de Lausanne, sur ce sujet : *L'utilisation des radio-isotopes dans l'industrie.*

## Courses d'orientation régionales

L'orientation est un sport encore bien mal connu en Suisse romande. Pourtant il fait appel à des qualités qu'il serait éminemment utile de développer chez nos enfants. A part la rapidité de course, la résistance, l'équilibre et l'agilité, toutes qualités physiques, elle demande à celui qui la pratique de la concentration et de la réflexion lors de la lecture de carte, un sens aigu de l'observation, un solide esprit de camaraderie, le goût de l'effort, du courage parfois, de la volonté toujours !

Pour une fois, la campagne lutte à armes égales contre la ville ; nul besoin d'installations coûteuses : la forêt, les prés, les collines et les ravins seront le terrain idéal pour entraîner des équipes.

Et il ne sera pas nécessaire d'encourager longuement le élèves avant de les lancer sur les pistes ! ils apprécieraient ces épreuves où ils sont seuls, sans le maître ;

où ils peuvent se plonger dans la nature qu'ils aiment ; où ils donneront libre cours à leur goût de l'effort ! Eh ! oui, je vous étonne ? Je vous assure qu'ils aiment ce genre assez particulier d'« école buissonnière ».

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique a porté à son programme cinq courses d'orientation régionales pour les élèves et pense ainsi encourager ce sport dans les classes. Cette course pourra être en quelque sorte un aboutissement ou espérons-le un nouvel élan dans votre activité.

Le parcours sera relativement simple, ne demandera que de la lecture de carte sans l'emploi de la boussole et de ses terribles azimuts ; ne craignez pas des difficultés techniques, ce n'est pas ce que nous recherchons pour les enfants de nos écoles !

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser dès maintenant au responsable de la course de votre région qui vous renseignera et vous adressera un bulletin d'inscription.

Région et responsable. — Lausanne : J.-P. Paquier, ch. de Villardiez, Pully. Nyon : M. Gueissaz, route de Saint-Cergue 47, Nyon. Broye : M. Forestier, Les Cèdres, Moudon. Yverdon : M. Fontannaz, Neuchâtel 51, Yverdon. Vevey : R. Yersin, Rolliez 12, Vevey.

*Le chef technique AVMG: R. Yersin.*

## Mémento

- 15.6.63 : **Assemblée annuelle de l'Association des maîtres de travaux à l'aiguille.**
- 20.6.63 : **Assemblée générale de la section de Lausanne, 17 h., salle des Vignerons, Buffet de la Gare.**
- 22.6.63 : **Association des maîtres des classes supérieures : assemblée de printemps, 14 h. 15, Ecole normale.**

## Postes au concours

**La Tour-de-Peilz.** — Instituteur primaire. Maître de gymnastique. Entrée en fonctions : 20 août 1963. Les candidats sont priés d'informer la Direction des écoles de leur postulation.

**Morges.** — Maîtresse ménagère. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963. Les candidates ne devront se présenter que sur convocation.

**NYON.** — Institutrice primaire. Ne se présenter que sur convocation. Les candidates sont priées d'informer la direction des écoles primaires de leur postulation.



**Oron-la-Ville.** — Maitresse de travaux à l'aiguille pour les classes ménagère et supérieure. Entrée en fonctions : 1er septembre 1963.

**Payerne.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 26 août 1963.

### Tournoi de L'UIG-Basket

L'Union des instituteurs genevois, section de basket-ball organise un tournoi le dimanche 29 septembre 1963

au parc des Eaux-Vives à Genève. Elle invite toutes les équipes de basket-ball formées d'instituteurs et de maîtres de gym de Suisse romande, ainsi que des départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie à participer à ces rencontres sportives.

Les équipes (qui peuvent être formées de membres de plusieurs sections) disputeront 3 matches.

Les inscriptions sont à adresser à Henri Stengel, 51, chemin Sarasin, Grand-Saconnex/Genève jusqu'au 1er septembre 1963.

## GENÈVE

### † Jean Simonet (1879-1963)

Bien qu'il eût quitté sa classe depuis longtemps, après 37 ans d'enseignement dans la commune de Vernier, Jean Simonet était demeuré dans la région de Châtelaine-Aïre, le maître vénéré de tous, et nombreux furent ceux qui lui rendirent les derniers devoirs le 30 mai.

Tout jeune maître, pour rendre plus concrètes certaines des notions qu'il devait inculquer aux enfants, il avait, servi par une belle habileté de main, imaginé et fabriqué un ingénieux matériel que ne désavouerait pas l'école moderne.

Dès le début également, il avait coutume de beaucoup sortir ses élèves de leur classe, leur apprenant à observer et décrire la nature, à l'aimer et à la respecter. Simonet était en effet un grand admirateur de la nature; il l'avait étudiée passionnément et la connaissait si bien, dans le monde de l'entomologie et de la botanique particulièrement, qu'il était devenu, quoique autodidacte, un véritable savant, reconnu et honoré comme tel par ses amis universitaires.

Seuls ses collègues les plus proches, auxquels nous nous honorons d'avoir appartenu, connaissaient toute la valeur professionnelle, intellectuelle et humaine de ce pédagogue complet, aussi modeste que désintéressé. Par son exemple et ses travaux, il les a beaucoup enrichis.

De plus, Simonet avait autour de lui un climat de paix, d'amitié et de collaboration merveilleux, qui lui gagnait encore davantage, et de manière durable, le cœur de ses élèves et de la population. On le vit bien lors de la manifestation marquant son 80e anniversaire, où régnait une atmosphère de ferveur et d'affection extraordinaire.

Jean Simonet a eu son heure de célébrité lorsque la SPR proposa à ses sections d'étudier, pour son congrès de 1928, le problème « L'école et la paix ». Ayant souffert intensément, dans son être intime, des horreurs de la guerre de 1914-18, constatant qu'elles n'avaient rien appris aux hommes et voyant se développer les germes d'un nouveau conflit, il rédigea et fit adopter par l'UIG, en prenant pour objet le désarmement de la Suisse, une motion qui, publiée prématurément fit beaucoup de bruit et secoua pas mal de consciences. Devançant les temps, cet homme pourtant si effacé, avait osé proclamer qu'il souhaitait, pour sa chère patrie, une mission plus noble et plus haute que la neutralité armée.

Jean Simonet a grandement honoré la profession d'instituteur; son souvenir et son exemple dureront.

F. Q.

### † Albert Claret

Le départ d'un instituteur laisse toujours dans le cœur de ses collègues — comme de ses élèves — un

vide profond que comble heureusement une gerbe de souvenirs lumineux.

Après Georges Piguet et Jean Simonet, c'est Albert Claret qui nous quitte — tous les trois dans l'espace d'un mois! C'est beaucoup.

Ayant bien connu cet aîné d'une autre génération, pour en avoir apprécié les encouragements en des moments de luttes semblables à celles qu'il avait connues, j'éprouvais pour Claret une amitié presque filiale. Et puis, il était resté toujours présent dans la grande famille des instituteurs: on entendait souvent sa voix émue remuer les cendres du passé et leur redonner vie dans l'actualité.

C'est donc au nom de tous les membres actifs et honoraires de l'UIG que je tiens à rappeler quelques aspects de son activité féconde au sein de notre association. En 1899, Albert Claret est nommé régent à Veyrier où il enseigne 43 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa retraite en 1942. Membre honoraire de notre Union dès le printemps suivant, nul mieux que Claret ne méritait cette distinction. En effet, 1920 et 1921 le voient trésorier de la section des messieurs. Après une vice-présidence appréciée durant les 3 ans de la législature Laravoise il est élu président de 1925 à 1927, puis une 4e fois en 1929. Donc, durant dix ans, il fut sur la brèche à une époque de combats et de conflits avec les autorités... Inutile d'évoquer cette période de lutte syndicale, il faut l'avoir vécue pour la comprendre. Car la crise qui suivit la première guerre mondiale n'eut rien de commun avec ce qui s'est passé après la seconde... l'histoire ne se répète pas.

Ce qui ressort de l'activité corporative de Claret, c'est qu'elle fut toujours axée dans le sens de la défense des instituteurs, avec toute l'ardeur et la conviction d'un cœur sincère. Délégué à la SPR, organisateur de la «Semaine de l'Enfant» en 1923, membre de nombreuses commissions — plus tard du Comité de la CIA, président de la Fédération des fonctionnaires et de notre Caisse maladie, que sais-je encore? Claret ne ménagea ni son temps, ni ses forces au service de ses collègues de l'UIG. A peine retraité, il est un des fondateurs de l'Association des pensionnés de l'Etat. Et, resté jeune malgré l'âge, il marque de sa présence vivante tous nos congrès et assises annuelles. Sans parler de ses autres activités.

Ce fut un aussi bon collègue qu'il fut bon maître et ardent radical et si, dans un ultime message, il traça cet émouvant: « Adieu école, adieu UIG », c'est qu'il leur avait consacré à toutes deux la plus belle part de sa vie... Que sa famille éplorée reçoive ici l'hommage des instituteurs genevois reconnaissants et l'expression de ma profonde sympathie.

E. F.

# NEUCHÂTEL

## Comité central

Laborieuse séance, le 6 juin. Présidence de M. Marcel Jaquet.

Mlle Luscher, nouvelle secrétaire, lit son premier procès-verbal, parfaitement rédigé.

*Correspondance:* La section du Val-de-Travers avait annoncé une lettre, qui n'est pas encore parvenue, au sujet des manifestations militaires auxquelles étaient conviés les élèves de plusieurs localités. Dès lors, le Grand Conseil en a discuté et le retentissement de ce désagréable incident est déjà atténué. Nous reverrons la question à la réception de la lettre de nos collègues.

Le président fait part d'une offre, faite au Département de l'instruction publique, de collaboration du corps enseignant dans les commissions de travail qui vont être constituées pour la réalisation de la réforme. Le Département a pris la peine de nous communiquer tout le détail des commissions prévues et de leurs attributions. Nous le donnerons dans un prochain numéro de l'« Educateur ».

*Commission pédagogique.* M. Paul Grandjean, en tant que vice-président de la SPN, avait préparé avec soin des indications précises sur le travail de la commission pédagogique. En voici quelques extraits :

« La commission pédagogique est responsable de l'étude des problèmes pédagogiques qui se posent à la SPN. Subordonnée au Comité central, elle est un organe interne. Les deux représentants du CC assurent la liaison nécessaire. La réforme de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire du degré inférieur (loi de février 1963) ne pourra être réalisée que par étapes, la durée de sa mise en application ne peut pas encore être fixée. En vue d'une collaboration efficace avec le DIP, le Comité central confie à la commission pédagogique l'étude des problèmes actuels suivants :

- a) *Ecole secondaire : sections classiques et scientifiques :* critères de sélection des élèves ; épreuves d'orientation scolaire.
- b) *Ecole secondaire : sections moderne et préprofessionnelle :*
  1. Critères de sélection des élèves ; orientation scolaire ; épreuves de connaissances et d'intelligence.
  2. Conditions de promotion des élèves ; mutations ; classes de raccordement.
  3. Classes régionales groupant les élèves de 2e, 3e et 4e préprofessionnelles.
  4. Classes de fin de scolarité (pour élèves ayant doublé).
  5. Classe de 4e préprofessionnelle à orientation agricole.
  6. Certificat de fin d'études (4e préprofessionnelle — éventuellement 3e préprofessionnelle et classes de fin de scolarité).
- c) *Classes pilotes :* suivre l'application du programme provisoire des classes pilotes de 1re année moderne et préprofessionnelle ; au cours de la période d'adaptation nécessaire pour arriver au régime définitif (durée de l'épreuve : 4 ans) les classes pilotes détermineront dans quel sens des modifications ultérieures seront souhaitables ; la commission pédagogique renseignera le Comité central sur les études entreprises et sur les expériences faites.

d) *Classes de développement :* création à intensifier ; formation des titulaires ; contacts et collaboration avec l'ASA.

e) *Programme des classes préprofessionnelles :* d'abord français et arithmétique ; ensuite les autres disciplines.

f) *Programme des 1re à 5e années primaires.*»

*Caisse de maladie :* Les délégués des districts rapportent sur la consultation de leur section quant à l'initiative du Comité central concernant l'assurance-maladie. Dans l'ensemble, on est reconnaissant au CC de sa préoccupation de procurer un avantage pécuniaire à nos membres par un contrat collectif. Mais nous voudrions que le calcul de la prime se fit, par toutes les compagnies dont nous nous sommes approchés, sur une base de prestations absolument analogues de façon que le profit ou le désavantage puisse ressortir avec précision. Il n'est pas possible, avec des projets fondés sur des conditions dissemblables, de faire une comparaison valable. L'enquête se poursuivra donc. Nous nous adresserons aussi à l'Office fédéral des assurances. Toutefois, nous rendons nos membres attentifs au fait que les projets prévoient tous le remboursement des frais de traitement à 100 %, ce qui ne se fait jamais par contrat individuel où le 80 % seulement est accordé en général. Nous remercions notre collègue, M. Benjamin Jost, de son grand travail d'information et de tous les renseignements supplémentaires qu'il a été à même de nous fournir.

*Caisse de pension.* L'avis de droit que nous avions demandé en son temps pour l'application de l'art. 23 de la loi sur les pensions de l'Etat sera réclamé. Le retard est indépendant de la volonté du secrétariat fédératif. Il sera fait appel à un juriste genevois.

*Ecole romande.* Une convention est proposée par le président romand, M. Veillon, aux associations d'enseignants intéressées, pour définir l'objectif d'uniformisation et leur programme de travail. Elle reçoit l'approbation unanime du Comité central.

*Divers.* La section du Locle réclame à nouveau que la société soit mise au courant de l'objet des délibérations de la Caisse cantonale de remplacement avant les séances de comité où sont convoqués nos représentants, de manière que ceux-ci puissent être éventuellement mandatés pour y présenter nos vœux.

W. G.

## Croisière aux Pays-Bas (suite et fin)

Le samedi, après la statue de Schiller, la cathédrale byzantine, majestueuse comme celle l'Agde. Un rayon de soleil matinal la traverse et nous semble céleste, accompagné qu'il est d'une messe basse.

Puis, c'est la triste vue des quartiers et ponts bombardés. Et, en passant le Rhin, nous lui disons : « Ce n'est qu'un au revoir, mon frère ! »

Deux gros lièvres détalent. Une forêt de pins, avant Darmstadt. De trois en trois kilomètres, un téléphone de secours est installé sur l'autoroute. Camions militaires d'occupation. Au sud de Karlsruhe, la Forêt Noire se dessine, avec un peu de neige sur les sommets. Les aubépines dansent une ronde dans les feuillus.

Une mélancolie gagne de proche en proche. Tous les versets de la Bérésina réconfortent chacun...

Fribourg-en-Brisgau est en plein essor. Les gratteciel voisinent avec une rue pleine de magnolias et de forsythias. La belle cathédrale possède des vitraux exquis et nuancés, une Sainte-Cène, représentée par des statues peintes autour de la table. Dans les rosaces, alternent le gothique rayonnant et le gothique flamboyant.

Dîner délicieux. Dans un parc élégant, la statue en bronze d'un canard. Il sauva bien des vies, lors d'un bombardement, avec son cri.

Chaleur intense jusqu'à la douane de Lörrach. Salut amical au drapeau ! Bâle et des châteaux magnifiques

encore, Dornach et Aesch, la tour carrée d'Aesch. Joie de retrouver nos montagnes, se poussant l'une l'autre dans le défilé de la Birse. Thé à Delémont. Fraîches Franches-Montagnes et neige sur le Chasseral.

Voici l'admirable visage de pierres grises, accotées aux forêts, de la Chaux-de-Fonds...

Les membres de la course se quittent émus. Au Locle et à Neuchâtel, s'achève la dispersion. Après tant de beautés, l'âme réjouie, nous remercions Dieu, qui nous redonne notre foyer.

St-Aubin, avril 1963.

Ant. Steudler.

## JURA BERNOIS

### NODS — Affaires scolaires

Une nouvelle sensationnelle !

Les trois membres du corps enseignant du village viennent d'obtenir leur retraite et sont démissionnaires.

Mme Amélie Périnat-Grandjean, maîtresse dévouée et émérite de la classe inférieure, sera regrettée aussi bien des parents que des élèves. Elle a été probablement la première institutrice dans le Jura à introduire l'enseignement du calcul à l'aide de la méthode Cuise-naire, nouveau procédé rendant aux enfants une perception plus approfondie des nombres. Cette méthode des nombres en couleurs pratiquée à Genève dans des classes pilotes pendant deux ans vient d'y être rendue obligatoire. A Nods, elle est enseignée depuis neuf ans à la grande satisfaction de chacun.

M. Triponez Germain s'est dévoué dans la classe moyenne. Depuis son arrivée à Nods, nombreux sont les enfants du village qui ont eu le privilège d'entrer au progymnase de La Neuveville et au gymnase de Neuchâtel. M. Triponez est également le directeur compétent de la fanfare « L'Espérance » à laquelle il a

su insuffler un brillant qu'elle n'avait plus connu depuis longtemps.

M. Périnat Gustave est titulaire de la classe supérieure. Malgré le premier tri des élèves partis au progymnase et en dehors des jeunes gens destinés à l'agriculture, par de judicieux conseils, il a incité plusieurs jeunes filles à faire des apprentissages de commerce où elles ont fort bien réussi. Il a su également recommander aux garçons de faire des apprentissages dans l'artisanat et l'industrie, ils sont aujourd'hui d'excellents ouvriers.

M. Périnat par ses interventions inlassables dans les assemblées communales a été l'initiateur de la construction du groupe scolaire que l'on vient visiter de loin. Il a été aussi la cheville ouvrière du premier comité d'initiative du télésiège-cabine Nods-Chasseral. Malheureusement son état de santé l'oblige à prendre un repos bien mérité.

Nous souhaitons que les belles réalisations scolaires mises à la disposition de l'enseignement par la population de Nods encouragent beaucoup de jeunes pédagogues à y postuler un emploi. Ils se trouveront en face d'une jeunesse ardente et studieuse, de parents aimables et compréhensifs et d'autorités bienveillantes.

G. Périnat.

## DIVERS

### Bibliographie

#### INITIATION AUX MATHÉMATIQUES MODERNES.

La première œuvre d'Evariste Dupont.

« Nombreux déjà sont les camarades qui s'interrogent : que sont donc ces mathématiques dont nous avons l'impression d'ignorer jusqu'aux premiers mots ? Remettent-elles vraiment en question nos connaissances, nos méthodes pédagogiques, que deviendrions-nous si nous devions les enseigner ?

» Pour pouvoir répondre à ces questions, pour pouvoir apprécier quel problème se pose et en chercher les solutions, il faut dire ce que sont les mathématiques modernes, en quoi elles diffèrent des mathématiques traditionnelles, en quoi elles les prolongent même quand elles ont l'air de les renouveler. » (P. Ruff.)

Un certain nombre de collègues français ont formé le projet de mettre à la portée de tous, même des néophytes, ces questions si actuelles et sous le nom d'Evariste Dupont ont préparé un ouvrage qui traite de la théorie des ensembles ; on y définira avec précision son vocabulaire ; on illustrera autant que possible

des vertus mathématiques et pédagogiques de la théorie. Puis on montrera comment, à partir de l'ensemble des entiers naturels, se construisent les ensembles des « entiers relatifs » et des « nombres rationnels ».

Œuvre collective réalisée dans un esprit de coopération entre des maîtres de tous les ordres d'enseignement, la réalisation matérielle devait être confiée à une maison d'édition syndicaliste. SUDEL a bien voulu accepter cette tâche. Mais les ressources de SUDEL sont celles des maîtres. Une souscription est donc ouverte : le livre paraîtra dans le courant des années 1963-1964, si deux ou trois mille souscripteurs en donnent le moyen financier.

Les souscriptions doivent être adressées à SUDEL ; elles seront reçues jusqu'à la fin de la présente année scolaire (début de juillet). La somme à payer est de 10 francs français comportant le prix de souscription et les frais de port et d'emballage.

Nous appelons les intéressés par la parution de cet ouvrage à adresser, le plus tôt possible, la somme de 10 francs à SUDEL, CCP 1718-60 Paris, avec la mention : Souscription mathématiques Dupont.



## Vaumarcus 1963

### Camp des éducateurs et éducatrices

Peut-être certains de nos lectrices et lecteurs ont-ils déjà entendu parler du camp qui a élu domicile sur la colline de Vaumarcus, au bord du lac de Neuchâtel. Pour tous ceux qui ont passé par-là, Vaumarcus évoque un peu l'air du large, comme si la vaste ouverture d'un merveilleux paysage permettait à l'esprit de mieux respirer.

Educateurs et éducatrices sont deux mots à prendre ici au sens le plus étendu ; et ce rassemblement s'adresse en fait à toute personne préoccupée de relations humaines pour qui la formation d'autrui ou la sienne propre peut être un motif de réflexion. Instituteurs, institutrices, pédagogues y sont donc les premiers conviés. Ils rencontreront cependant des représentants d'une gamme très diverse de professions. Quelle belle occasion de sortir un peu de soi-même, d'élargir pour un temps le cadre de la vie quotidienne !

Vaumarcus 1963 nous annonce l'exposé des aventures de J.-L. Christinat dans la jungle du Brésil, une conférence du Dr H. Feldmann sur la relation famille-enfant, une étude du professeur P. Goetschin sur les problèmes que pose à la Suisse l'intégration européenne. Une perspective sur la recherche spatiale sera tracée par le professeur M. Marguerat et enfin, sous le titre « le comédien et son métier », une grande artiste dramatique de chez nous, Mme Marguerite Cavadaski, révélera ses idées sur le monde du théâtre.

Voilà pour le plaisir de l'esprit, sans pour autant oublier le reste : à côté d'une vie spirituelle marquée par des moments de recueillement, le corps, qui a aussi ses droits, trouve à Vaumarcus de quoi se satisfaire. « Mordus » de la pétanque, champions de tennis de table, joueurs de basket-ball ou de volley-ball, fanatiques du lac, simples amateurs de promenades en forêt, tous y trouvent leur compte et donnent la preuve que l'être humain vit tout entier dans sa plénitude sur cette éminence qui offre aux yeux un panorama exceptionnel par son équilibre et son étendue.

Une grande part du temps est laissée à la discussion et, pour couronner le tout, une liberté absolue appartient à chacun de participer ou non au programme quotidien. De le savoir, donne encore plus de valeur à des exposés remarquables par leur très haute tenue culturelle et humaine.

Voilà pourquoi Vaumarcus est non seulement un lieu de pensée et de réflexion, mais encore un lieu de vacances aussi détendues qu'enrichissantes, ou mieux, de vraies vacances.

Ainsi, que vous soyez professionnellement éducateur, éducatrice ou non, peu importe. Le camp de Vaumarcus n'est pas fait pour être expliqué, mais pour être vécu. C'est ce que je vous propose d'expérimenter vous-mêmes ce tout prochain été ! A. Schweingruber-Ellès. Camp des éducateurs et éducatrices Vaumarcus (Neuchâtel), du 3 au 8 août. Inscriptions auprès de : M. William Cornaz, Riant Coteau, rue du Lac 4, Clarens (VD) ; Mme Dolly Vuataz, ch. de Büren 13, Aire-Genève. Fr. 48.— par personne, Fr. 80.— par couple.

### La réalité européenne

« Faire l'Europe, c'est d'abord faire des Européens »,  
(D. de Rougement).

Au Congrès européen des Enseignants tenu à Eupen les 16, 17 et 18 avril 1963, deux idées maîtresses ont été soumises à notre réflexion :

a) Créer un homme nouveau, en débordant les structures nationales.

b) Situer cette formation au niveau des structures actuelles sans les enfermer dans un nouveau nationalisme.

Une Europe démocratique n'est pas une Europe des élites.

Comment inculquer ces idées à nos enfants, aux futurs citoyens de l'Europe de demain ?

Par l'éducation de leur **civisme**.

« Le civisme est la prise de conscience des intérêts d'une nation et des qualités qui font un bon citoyen ». (Panchaud).

**Prise de conscience** : Ouvrir les jeunes esprits à l'idée européenne. Il faut être prudent et ne pas confondre ce civisme avec :

**Loyalisme** : fidélité à un ordre déjà stable.

**Patriotisme** : souvent égoïste qui ignore ce qui dépasse les frontières nationales.

Il existe un patriotisme européen. L'Europe a ses grands hommes, son patrimoine culturel.

Hélas, le patriotisme (les exemples ne manquent pas) aboutit trop souvent à un fanatisme démesuré.

C'est un attachement au pays qui s'oppose trop vite à l'attachement à l'humanité.

Le civisme suppose le **respect** de ses concitoyens. Il vise à l'intérêt général. C'est une vertu permanente et **réglée**, et non passionnelle.

A l'encontre du patriotisme, le courage civique s'affirme même et surtout quand la nation n'est pas en danger (Tristan Bernard).

Il s'agit donc de transférer sur le plan européen la formation civique nationale.

### Quels sont les dangers ?

a) L'affaiblissement de ce sens civique parce que : l'Europe est faite de vieilles nations.

b) L'Europe s'est trop longtemps refermée sur ses propres problèmes.

c) Les structures nationales sont dépassées ; la technique et la spécialisation ont pris un essor universel.

d) On fait confiance au pouvoir établi et on exige tout de lui.

e) Les organisations européennes sont encore mal établies, elles sont instables et le citoyen européen sent membre d'une cité mal définie.

f) Deux tendances s'opposent : 1) Un fédéralisme traditionnel ; 2) Un nationalisme exacerbé qui a pris force de mythe.

Toute notre éducation civique est basée sur les deux notions :

Nation — personne  
Patrie — amour.

Il s'ensuit que l'enseignement est bloqué sur le plan européen par ces notions archaïques et bien ancrées par une propagande nationale flatteuse et sentimentale. L'enfant alors préfère se complaire dans des institutions égoïstes au détriment d'une généreuse et plus large prise de conscience.

Encore ne faut-il pas le lancer dans un « internationalisme » vague et universel avant de lui donner l'assurance d'une Europe bien assise et forte.



**Quelle est la tâche de l'éducateur européen ?**

Il faut d'abord connaître l'Europe.

1. Elargir la conscience du futur citoyen au niveau des structures nouvelles sans le lier à aucune spécialité.

2. Réaliser des structures solides.

3. Former le sens de la responsabilité de **chaque** citoyen pour le préparer à la vraie démocratie.

**Connaître l'Europe :**

Qu'est-ce qui fait l'âme européenne ?

Il faut amener l'enfant à prendre conscience sur le plan européen des structures qu'il connaît déjà sur le plan national.

- a) Notion de pluralité individualiste
- b) Idée profonde de la charité chrétienne
- c) Sens des diversités
- d) Sens des engagements
- e) Histoire de l'Europe
- f) Géographie de l'Europe
- g) Problèmes européens.

En effet, l'âme européenne existe depuis longtemps mais le corps manque.

**Qu'est-ce que l'âme européenne ?**

C'est son essence profonde, ses réalités économiques, culturelles, politiques.

L'enfant doit apprendre à les connaître objectivement ; il faudra lui expliquer les relations entre pays forts, entre pays forts et sous-développés.

Cet internationalisme structuré exige une mentalité nouvelle.

**Quels moyens pouvons-nous utiliser ?**

Ces problèmes angoissants s'adressent aux enfants des 3 derniers degrés et leur programme scolaire est déjà suffisamment chargé. C'est pourquoi, la prolongation de la scolarité obligatoire que l'on voit appliquer dans tous les pays facilitera en partie notre tâche.

Sur le plan de l'école primaire on abordera le problème :

a) Dans la réalité matérielle de la classe (décoration, affiches, cartes, collections d'objets, photos, etc... Présence européenne.

b) Evocation des faits de solidarité européenne comme les institutions sociales ou économiques. Biographies des grands hommes européens.

(A suivre.)

Edmond Rey-Bellet.

**POUR GRANDS ET PETITS**  
un

*choix étonnant de courses*

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis  
Vevey - Blonay - Chamby  
Vevey - Les Pléiades (1400 m.)



**La course d'école idéale !**

**Sainte-Croix  
Le Chasseron  
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.  
Tél. (024) 2 22 15.

**LECTURE ET MÉMORISATION ACCÉLÉRÉES  
PAR LES COULEURS**

Le livre de l'avenir est le livre tout en couleurs. Lisez le 1er livre tout en couleurs, avec théorie sur les couleurs en pages 227-230, et manuel expérimental, texte en rose sur papier vert : « Souvenirs d'un Régent », par Henri Peitrequin, de Prilly-Lausanne, régent à Goumoens de 1901 à 1937, bourgeois d'honneur de Goumoens. 250 pages + 30 photos : 8 fr. net (au lieu de 9 fr.) par préversement au C.C.P. II-22220, Editions - Couleurs, Eugène Cordey, Jordils - Cases, Lausanne. Le plus grand succès de 1962 : le nombre d'exemplaires vendus dans ONZE cantons et CINQ CENTS villes et villages correspond à CENT MILLE exemplaires en France.

**Où vos enfants passeront-ils leurs vacances ?**

La formule des « **Vacances studieuses** » peut résoudre favorablement ce problème. Vos enfants passeront d'agréables vacances tout en perfectionnant leurs connaissances de la langue du pays choisi, et cela sous surveillance de personnes de confiance. Excellentes références.

**Voyages Lavanchy S.A.** VOUS renseignera

<p><b>Transports internationaux - Déménagements</b></p> <p><b>Lausanne</b> Rue de Bourg 15 Tél. 22 81 45</p>	<p><b>Vevey</b> Rue du Simplon 18 Tél. 51 50 44</p>
--	---

**HOTEL du VIEUX-BOIS**

**CHAUMONT (NE) Tél. (038) 7 59 51**

Assiettes - Soupe - Restauration  
Place pour jouer

Etudiant suisse-allemand se préparant pour l'enseignement secondaire (langues, géographie, gymnastique) cherche

**remplacement ou surveillance**

du 20 juillet au 31 août et du 30 septembre au 26 octobre. Références. S'adresser à M. Reinhard Mundwiler, Postweg 5, Schoenenwerd.

## la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

### UNE COLLECTION ORIGINALE

Sous le patronage de l'Unesco, les « Publications filmées d'art et d'histoire »<sup>1</sup> lancent sur le marché une collection particulièrement originale. Il s'agit de coffrets en matière plastique présentant l'apparence extérieure d'un livre format de poche et contenant 20 à 22 diapositives en couleur, accompagnées d'un opuscule explicatif signé d'un nom connu de la littérature contemporaine.

Nous avons eu entre les mains l'ouvrage intitulé « Itinéraire de J.-J. Rousseau » et ne pouvons que recommander cette manière très vivante de présenter un sujet littéraire ou artistique. Nous songeons en particulier au profit qu'on en peut retirer dans une classe de grands élèves en confiant à un élève ou à un groupe le soin d'en tirer matière d'un exposé illustré de si riche et plaisante manière.

<sup>1</sup> Représentation pour la saison : Films fixes, 20, rue de Romont, Fribourg ; Didax, 7, av. J.-J.-Mercier, Lausanne.

### ENQUÊTES SUR LES RETARDS SCOLAIRES

S. Roller et A. Haramain  
Ed. Delachaux et Niestlé.

Sous l'égide de l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Genève vient de paraître sous ce titre une intéressante contribution à l'étude des causes et des circonstances des retards scolaires. Ce travail s'inscrit dans un ensemble de recherches conduites depuis plusieurs années par le Service officiel de la recherche du Département genevois de l'instruction publique, et a nécessité le dépouillement de 20 000 questionnaires remplis par les maîtres des degrés II à IX des écoles officielles du canton. Les résultats provisoires de l'enquête portant sur le

### PLAQUETTES SCOLAIRES

La plaquette scolaire échappe aux servitudes qui pèsent sur le journal de classe : souci de la matière, des échéances de parution, du nombre de numéros par an.

La plaquette peut naître d'un événement : course d'école, spectacle, enquête rédigée à l'intention d'une classe correspondante, mise en valeur de la documentation rassemblée lors d'une étude du milieu ou du développement d'un centre d'intérêt. Elle peut aussi, paraissant annuellement, rendre compte des activités de la communauté scolaire ou, périodiquement, rassembler les extraits des meilleurs travaux. Les avantages pédagogiques du journal, évoqués dernièrement ici-même, la plaquette les offre aussi ; avec, en plus, vu son volume, cette possibilité bien sympathique d'être le reflet de l'activité de tous les élèves. Il appartiendra au maître d'éviter que les plus faibles soient oubliés, de citer ne serait-ce qu'une phrase de leurs maladroitesses compositions, de faire allusion, sous une forme ou sous une autre, à leurs qualités, à leurs spécialités.

Je me bornerai à faire mention ici de quatre plaquettes reçues, en essayant de respecter l'anonymat de cette rubrique... Exigence pénible puisqu'il ne s'agit pas de critiquer !

La première s'intitule tout simplement TRAVAIL PRATIQUE et se présente sous la forme d'un épais livret cartonné. Elle contient cinq travaux d'élèves, donnés probablement à la classe sous la forme de conférences : les dinosauriens (belles illustrations), les légendes d'Ecosse, les insectes, Philippe Suchard et l'industrie du chocolat (excellent reportage) et le Japon. Voilà des enfants qui se souviendront plus tard du travail personnel auquel ils se sont livrés dans cette classe !

La deuxième, LES CAHIERS DU SEYON, porte en elle la distinction particulière des productions de cette classe, qui eurent parfois les honneurs de l'imprimerie, par exemple « Vis dans ta vigne, vigneron ». Un bel éditorial est suivi d'amusants textes d'imagination (mémoires d'une pantoufle, d'une ombrelle, d'une poubelle, d'un polet\* alternant avec de beaux hors-textes originaux, traités à la craie grasse. Le maître de ces gosses est un artiste, l'art, c'est contagieux !

La troisième, ECHOS DES SAISONS, de grand format, s'ouvre sur la liste des élèves de la volée. Puis, pour chacun d'eux, un ou plusieurs textes poétiques ou de prose, avec, je vous en prie, l'autographe de l'enfant ! De beaux dessins au trait, personnels aussi, ornent et illustrent les textes. La maîtrise de ces gosses, leur sensibilité, leur maniement habile de la langue, tout cela éclate à chaque page. Ne nous étonnons pas ! L'instituteur de cette classe est un spécialiste de la langue, collaborateur assidu à l'« Educateur ». Je n'en dirai pas plus... à cause de l'anonymat ! Mais une pareille réussite me rappelle un mot d'Elise Freinet : « Que l'éducateur soit sensible et les enfants le seront ».

La quatrième, enfin, c'est le LIVRE DE VIE que m'envoie chaque année un collègue biennois : un vrai livre de vie qui raconte l'année scolaire, les anniversaires, les manifestations, les lectures, les films, les enquêtes, les « visites » (la classe est connue des cercles de l'UNESCO). L'accent est mis sur l'organisation de la classe, les œuvres, les contacts internationaux. En dernière page, un adieu aux aînés qui vont quitter l'école et « qui tous auront leur place au soleil » quel que soit le métier ou l'activité qu'ils entreprennent.

La variété même de ces plaquettes de classe montre combien sont multiples les chemins qui sortent une classe de l'ornière scolaire.

A. Ischer.

\* Un polet, ou un « vion »... c'est en « romand », le flotteur, la bouée qui marque l'emplacement d'un filet de pêche.

9e degré montrent que le retard scolaire est un phénomène qui concerne essentiellement l'école elle-même, les causes externes paraissant y jouer un rôle minime. Du rapport sur les retards scolaires

concernant le 6e degré, il ressortit que, parmi les facteurs les plus agissants, il convient de ranger l'entourage familial, dans le sens le plus large, la continuité de l'enseignement reçu et les adhésions.

# Mathématique actuelle V

Avec l'article précédent sur M. Emile nous avons préparé le terrain pour arriver, à la fin de celui d'aujourd'hui, à montrer ce que c'est qu'une structure. Mais pour l'instant il nous faut chercher à donner une vue globale de tout ce que nous savons déjà de M. Emile.

Reprenons toutes les compositions possibles de deux mouvements de M. Emile et groupons-les en un tableau analogue à celui que l'on établit volontiers pour la multiplication des nombres entiers sous le nom de « table de Pythagore ».

	I	R	V	P
I	I	R	V	P
R	R	I	P	V
V	V	P	I	R
P	P	V	R	I

On y trouve le composé de deux mouvements donnés à l'intersection de la ligne horizontale correspondant au 1er mouvement (indiqué en début de ligne) et de la colonne verticale correspondant au 2e mouvement (indiqué en haut de colonne.)

Ce tableau résume tout ce que nous avons vu :

- Que le composé de I et d'un mouvement est chaque fois ce dernier mouvement (voir les bords gauche et supérieur du tableau).
- Que le carré de n'importe quel mouvement est I (voir la diagonale qui descend de gauche à droite, dite « diagonale principale » du tableau).
- Que la composition des mouvements de M. Emile est commutative (le tableau est symétrique par rapport à sa diagonale principale).
- Que, si nous ne considérons que les trois mouvements R, V et P, le composé de deux différents de ces trois mouvements est toujours le troisième.

\* \* \*

Cette récapitulation faite, abandonnons M. Emile pour un temps et changeons complètement de domaine. Plaçons-nous dans celui des nombres entiers positifs : 1, 2, 3, 4, 5, ... etc. et intéressons-nous aux restes obtenus lorsqu'on divise chacun de ces nombres par 8.

5 : 8 = 0, reste 5	65 : 8 = ... reste 1
8 : 8 = 1, reste 0	2947 : 8 = ... reste 3,
18 : 8 = 2, reste 2	etc.

Il y a huit restes possibles de 0 à 7. Cette remarque, en soi banale, permet de classer tous les nombres considérés en huit « familles », en huit « ensembles » comme l'on dit en mathématique, que nous allons désigner par une notation particulière.

La famille des multiples de 8 sera désignée ci-après par 0.

La famille des nombres pour lesquels le reste est 1 sera désignée par ①.

Et ainsi de suite jusqu'à la famille des nombres pour lesquels le reste est 7, qui sera désignée par ⑦.

Précisons bien que les signes ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ et ⑦ désignent des familles, qui sont au nombre de huit, et non pas des nombres.

Si nous prenons maintenant n'importe quel nombre de la famille ⑤ et n'importe lequel de la famille ⑦, et que nous les multiplions, nous pouvons observer quelque chose de particulier quant aux résultats.

famille ⑤	famille ⑦	
5 ×	7 =	35
21 ×	15 =	315

$$77 \times 63 = 4851$$

$$799 \times 4613 = 3685787$$

Tous les produits se trouvent être des nombres de la famille ③. On peut prouver qu'il en est ainsi dans tous les cas.

Tout nombre de la famille ⑤ peut être écrit sous la forme  $8m + 5$  et tout nombre de la famille ⑦ sous la forme  $8n + 7$ , m et n étant des nombres entiers. Calculons-en le produit :

$$(8m + 5)(8n + 7) = 64mn + 56m + 40n + 35 = 64mn + 56m + 40n + 32 + 3 = 8(8mn + 7m + 5n + 4) + 3.$$

Comme  $8mn + 7m + 5n + 4$  est un nombre entier, le produit est un multiple de 8 augmenté de 3.

Nous savons donc que le produit d'un nombre de la famille ⑤ par un nombre de la famille ⑦ donne toujours un nombre de la famille ③. Nous symbolisons ce fait en écrivant

$$\textcircled{5} \times \textcircled{7} = \textcircled{3}$$

On ne peut pas « multiplier » une famille par une autre, le signe  $\times$  représente autre chose qu'une multiplication. Mais c'est tout de même le signe d'une « opération » car elle fait correspondre à deux familles données (ici ⑤ et ⑦) une nouvelle famille (ici ③).

La même expérience peut être renouvelée avec d'autres familles. Le lecteur n'aura aucune peine à trouver de nouveaux résultats, tels que

$$\textcircled{3} \times \textcircled{3} = \textcircled{1}$$

$$\textcircled{4} \times \textcircled{2} = \textcircled{0}$$

$$\textcircled{0} \times \textcircled{5} = \textcircled{0} \text{ etc.}$$

Pour les besoins de ce que je désire vous montrer, il nous faut maintenant nous restreindre et ne considérer plus que les quatre familles ① ③ ⑤ et ⑦. A leur sujet, nous pouvons établir en tout 16 résultats comme ci-dessus. En voici quelques-uns :

$$\textcircled{1} \times \textcircled{3} = \textcircled{3}$$

$$\textcircled{5} \times \textcircled{5} = \textcircled{1}$$

$$\textcircled{3} \times \textcircled{7} = \textcircled{5}$$

$$\textcircled{7} \times \textcircled{3} = \textcircled{5} \text{ etc.}$$

Au lieu de continuer de les noter en colonne, nous aurons avantage à les consigner dans une « table de Pythagore » :

	①	③	⑤	⑦
①	①	③	⑤	⑦
③	③	①	⑦	⑤
⑤	⑤	⑦	①	③
⑦	⑦	⑤	③	①

- Une des familles est telle qu'en la composant avec n'importe quelle autre famille, on obtient cette autre famille: ① est la famille neutre pour cette opération.

- Le carré de n'importe quelle famille est ①.

- Le tableau est symétrique par rapport à sa diagonale principale, ce qui signifie que l'opération  $\times$  est commutative. Par exemple :

$$\textcircled{3} \times \textcircled{7} = \textcircled{5} \quad \textcircled{7} \times \textcircled{3} = \textcircled{5}$$

- Si on ne calcule qu'avec les familles ③, ⑤ et ⑦, en

composant deux différentes d'entre elles on trouve toujours la troisième.

Tout cela vous rappelle-t-il quelque chose ?

Au départ il semble que les mouvements de M. Emile et les familles de nombres n'ont vraiment pas beaucoup de rapports. Pourtant nous aboutissons à des tables de Pythagore quasi identiques. Prenez celle de M. Emile, remplacez-y I par ①, R par ③, V par ⑤ et P par ⑦ : vous obtenez l'autre.

Dans le langage établi précédemment nous pourrions dire que nous avons là deux situations qui sont modèles l'une de l'autre. De part et d'autre nous avons un ensemble de quatre éléments et une opération, et il se trouve que, dans cette opération, les éléments « se comportent » de la même manière. En mathématique on exprime cela en disant qu'on se trouve en présence d'une même **structure**. Pour faire ressortir ce que ces structures ont de commun, il faut faire appel à des procédés auxquels vous êtes maintenant habitués. Désignons les quatre éléments en présence par n, a, b, et c (n, parce que l'un des éléments est neutre pour l'opération considérée). Pour l'opération nous devons introduire un symbole général, par exemple  $\times$ . Dans la structure que nous considérons, nous rencontrerons des calculs comme ceux-ci :

$$\begin{aligned} a \times b &= c \\ a \times c &= b \\ n \times b &= b \\ c \times c &= n \text{ etc.} \end{aligned}$$

Pour donner en bloc toutes les règles de calcul, il suffit d'en donner la table de Pythagore :

	n	a	b	c
n	n	a	b	c
a	a	n	c	b
b	b	c	n	a
c	c	b	a	n

L'ensemble des éléments n, a, b et c, muni de l'opération  $\times$  définie par la table de Pythagore ci-dessus est ce qu'on appelle une structure abstraite. Elle peut servir de modèle pour les deux structures vues auparavant, et naturellement aussi pour de nombreuses autres analogues qui peuvent se rencontrer dans les domaines les plus divers.

Quand on dit que la mathématique est une étude des structures, cela signifie que l'on y cherche à mettre en évidence des structures analogues, comme nous l'avons fait dans les deux situations données, et que, d'autre part, on cherche à fabriquer des structures types, comme la structure abstraite ci-dessus, en escomptant qu'elle pourra servir de modèle dans un grand nombre de situations diverses.

Si j'ai choisi celle-ci, qui peut paraître assez artificielle, c'est qu'elle était relativement simple, ne comportant que quatre éléments. Il en existe beaucoup d'autres, et de genres très divers, avec un ou plusieurs ensembles qui peuvent fort bien comprendre un nombre d'éléments infini, et parfois avec plusieurs opérations. Exemple de structure à un ensemble ayant infini éléments muni de deux opérations : les nombres entiers avec l'addition et la multiplication. Il y a longtemps que l'on a compris l'importance de cette structure-là. Le fait nouveau, c'est qu'il y en a beaucoup d'autres.

La structure que je vous ai proposé d'étudier aujourd'hui n'est pas si farfelue qu'il pourrait paraître. Vous possédez une voiture ? Vous voulez en intervertir les roues pour mieux répartir l'usure des pneus ? Vous avez diverses possibilités. Appelez « a » la solution qui consiste à intervertir entre elles les roues de devant et entre elles celles de derrière, « b » la solution qui consiste à intervertir entre elles les roues de gauche et entre elles celles de droite, « c » celle où l'on intervertit les roues en croix, la roue avant-droite venant en arrière à gauche, etc., finalement « n » la solution de la paresse, qui revient à ne rien changer du tout. Appelez « composition » de deux de ces solutions, celle qui consisterait à effectuer successivement l'une puis l'autre. Faites la table de Pythagore de toutes les compositions possibles : vous retombez sur cette même structure.

A condition d'avoir les yeux ouverts et de connaître les structures importantes, on en découvre partout !

\* \* \*

Concluons cette série d'articles introductifs !

Il apparaît que la mathématique n'est plus cette « science des nombres et de l'espace » dont parle le dictionnaire. Ce serait plutôt l'étude de **structures variées dont on escompte qu'elles pourront servir de modèle dans le plus grand nombre possible de situations diverses**. Pour cette raison les nombres et les points de l'espace ne sont plus les principaux « objets » étudiés, et la notion d'opération, en particulier, a débordé le cadre numérique.

L'on est amené, même dans le domaine élémentaire, à rencontrer de nouvelles opérations, pour lesquelles il faut chaque fois choisir un signe. Vu le grand nombre de ces opérations, il vaut mieux ne pas « spécialiser » un signe donné pour une opération donnée : cela conduirait à autant de signes divers que d'opérations, et il faudrait les mémoriser. Comme l'on a rarement besoin de plus que trois ou quatre signes à la fois, il vaut mieux fixer leur sens de cas en cas, en puisant toujours dans la même collection. Ainsi les signes  $\ast$   $\triangle$   $\bullet$   $\times$   $\boxtimes$  utilisés jusqu'ici ont été choisis arbitrairement. Vous les retrouverez peut-être plus loin avec une nouvelle signification que l'on précisera de fois en fois. (Il reste entendu que certains signes très courants et d'ailleurs peu nombreux ont un sens immuable.)

Enfin, il reste une notion dont j'ai à peine parlé et dont l'importance est pourtant primordiale : celle d'**ensemble**. Nous nous en sommes passés jusqu'ici, car l'idée était sous-entendue. Mais il n'existe pas d'opération sans une ou plusieurs collections d'objets sur lesquels opérer ! Il n'y a pas de structure sans au moins un ensemble !

Nous avons rencontré l'ensemble des cinq points : A, B, C, D, E, l'ensemble des cinq personnes : A, B, C, D, E, l'ensemble des cinq équipes : A, B, C, D, E, l'ensemble des quatre mouvements de M. Emile : I, R, V, P, l'ensemble des quatre familles de nombres : ① ③ ⑤ ⑦, etc.

Tout manuel présentant les mathématiques « modernes » commence par un chapitre sur les ensembles : ce qui précède n'étant en somme qu'une longue introduction, les articles attendus pour septembre ne manqueront pas de vous faire approcher de plus près cette importante notion.

Th. Bernet.

### RÉPONSES

aux questions de la dernière fois

4.1)

La table de Pythagore demandée a été donnée dans l'article d'aujourd'hui.



4.2)

$$\begin{aligned} R \cdot V \cdot P &= I \\ R^1 \cdot V^3 &= I \cdot V = V \\ P \cdot I \cdot V \cdot P \cdot R \cdot P \cdot I \cdot V \cdot R &= P^3 \cdot V^2 \cdot R^2 = P \end{aligned}$$

4.3)

$$\begin{aligned} R \cdot P^2 \cdot x &= I \\ R \cdot x &= I \end{aligned}$$

Cette équation a une solution :  $x = R$ .

$$\begin{aligned} x \cdot P \cdot y &= V \\ x \cdot y &= R \end{aligned}$$

Cette équation à deux inconnues a quatre solutions

$$\begin{array}{c|c|c|c} x = I & x = R & x = P & x = V \\ y = R & y = I & y = V & y = P \end{array}$$

$$R \cdot x^2 = R$$

Cette équation a quatre solutions, car  $x^2 = I$  quel que soit le mouvement mis à la place de  $x$ .

$$x = I, x = R, x = V, x = P$$

$$P \cdot x = x \cdot V$$

Cette équation n'a pas de solution. Quel que soit le mouvement mis à la place de  $x$ , les deux membres de l'équation sont différents.

## Vacances et loisirs de nos écoliers (III)

### Responsabilité du personnel éducatif des vacances collectives

Dans l'article précédent, mademoiselle Magnenat nous a montré que les vacances collectives d'enfants et d'adolescents peuvent, et doivent, répondre à de nombreux besoins des enfants et des adolescents. Nous allons tenter de vous démontrer que cette action bénéfique ne peut être obtenue sans l'encadrement d'une bonne équipe d'éducateurs.

En effet, le travail demandé à l'équipe d'encadrement, directeur et moniteurs, pendant le temps du camp est bien un travail d'éducateurs. C'est une présence constante que le moniteur (ou la monitrice s'entend) doit aux enfants, du matin au soir, une présence bienveillante, affectueuse, assurant la sécurité. Le moniteur devra certes être l'organisateur des plaisirs et des loisirs, il doit être à même de mener quelques jeux, de faire chanter, de rendre attentif, au moins, et si possible d'enrichir les enfants dans l'observation de la nature ou dans le contact avec le milieu humain et géographique du camp ; il doit être en possession de quelques éléments techniques lui permettant de faire exécuter des travaux manuels ; il doit être suffisamment clairvoyant et adroit pour savoir soutenir et encourager les jeux spontanés des enfants.

Mais c'est aussi sur lui que repose toute la vie matérielle du groupe de dix à douze enfants, ou des quelques adolescents qui lui sont confiés. C'est lui qui les réveillera aimablement, qui les encouragera et les aidera dans le rangement de leur lit, de leurs vêtements, de leur chambre très souvent ; il mangera à la même table qu'eux et doit être conscient du rôle éducatif qu'il joue dans un tel moment. C'est lui encore qui doit être présent à la toilette, qui doit savoir veiller avec bienveillance à ce que chacun se lave consciencieusement. Les moments de repos aussi seront des moments de présence attentive, et, au coucher, c'est lui qui passera de l'un à l'autre pour entendre là une confidence, pour répondre ici à une question, pour border celui-ci ou recueillir de celui-là un geste d'affection.

Mais son rôle ne s'arrête pas là : le moniteur aura su rendre la chambre ou le dortoir plus accueillant, par quelques fleurs ou avec une décoration, que les enfants se feront d'ailleurs un plaisir de préparer avec lui. Il saura répondre au souci d'un enfant et le calmer, mais il saura aussi remarquer le souci qu'un autre enfant n'a pas exprimé ; sans niaiserie, mais sans dureté, il soignera les menus bobos ; il remarquera qu'un enfant n'a pas reçu de courrier et s'en inquiète...

Certes voilà de nombreuses tâches, et une présence exigée du matin au soir. Mais que cela n'effraie pas le futur moniteur : tout d'abord cette présence n'est pas

sans cesse de même intensité, et si le moniteur doit être très attentif à la toilette ou à la baignade par exemple, sa présence dans d'autres moments pourra être plus étendue. Et tout ceci se passe dans une ambiance agréable ; les enfants sont en vacances, et ils se montrent sous un jour très différent de celui qu'ils montrent en classe, on apprend à les mieux connaître. Ce fait me permet d'encourager les normaliens et les instituteurs à encadrer un camp de vacances : ils y connaîtront les mêmes enfants que ceux de leurs classes, mais dans une ambiance si particulière qu'ils auront avec eux un contact tout autre, beaucoup plus affectueux, plus détendu et plus chaleureux.

Tout ce travail enfin se fait en équipe. Et l'équipe d'éducateurs joue un rôle immense dans l'atmosphère des vacances collectives. Très amicalement, les moniteurs s'entraident, se complètent les uns les autres, se soutiennent. Les moniteurs y sont d'âge proche, en général de dix-huit à vingt-quatre ans ; on rencontre des camarades d'autres milieux que ceux qu'on a l'habitude de côtoyer ; très souvent les équipes sont mixtes, et pour bien des moniteurs c'est la première occasion de rencontrer vraiment le sexe opposé. L'atmosphère de travail en équipe de camarades est enthousiasmante ; certes l'équipe rencontre des difficultés, mais quand chacun veut bien dominer ses égoïsmes, on arrive à triompher des difficultés. On voit souvent dans certains camps de vacances des équipes qui travaillent ensemble pour la deuxième fois, parfois même pour la troisième, voire la quatrième fois.

C'est volontairement que j'ai parlé d'équipe d'éducateurs (directeur et moniteurs), et non pas du directeur et de ses moniteurs. Car dans l'équipe d'éducateurs qui encadrent une collectivité de vacances, on est loin de la hiérarchie autoritaire et artificielle. Le directeur fait partie de l'équipe. C'est presque toujours le plus ancien, celui qui a le plus d'expérience, c'est le responsable de tout et pour tous ; c'est à lui qu'on a remis les enfants ; c'est à lui que le comité a fait confiance, et c'est lui qui a confiance en ses moniteurs ; c'est très souvent chez nous l'administrateur, l'économiste. Il a préparé son camp, il sait ce qu'il veut en faire ; mais c'est avec ses moniteurs qu'il a préparé chaque moment des vacances, qu'il a pensé à chaque détail matériel ; c'est avec eux qu'il a partagé les responsabilités. C'est lui qui donne la cohésion à l'équipe d'éducateurs. Si le moniteur est responsable d'une équipe de gosses, le directeur est responsable de l'équipe de moniteurs : c'en est l'entraîneur, le conseiller, celui qui saura à son tour prévoir ou remarquer la fatigue des moni-

teurs et leur offrir le repos nécessaire, qui détectera les soucis d'un moniteur et lui apportera son aide bienveillante et discrète.

Et lui l'ainé, grâce à cette vraie collaboration de plusieurs semaines avec des jeunes gens et des jeunes

filles pleins d'enthousiasme, fera l'expérience merveilleuse que la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas ce que certain cinéma et certaine littérature veulent nous faire croire.

Alain Curtet.

## Défense de « notre » français

L'article que notre collègue Georges Annen a publié dans ces colonnes sous le titre *Langage, bagout et complexe romand* m'a réjoui. Il est bien vrai que nous aurions tort d'attribuer à nos voisins français toutes les vertus linguistiques. Les Français — en matière de langage — ont leurs manies, leurs défauts, leurs aberrations.

*Quand sur une personne on prétend se régler,  
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.*

M. Volroy, collaborateur savant de *l'Éducateur*, me paraît très imprudent lorsqu'il déclare s'être donné pour règle d'accepter la dictature de Paris. (Il l'a d'ailleurs reconnu lui-même.) Le français est notre langue, aussi bien que celle des Français. Elle nous appartient de droit; elle ne nous a pas plus été imposée qu'elle n'est tolérée. Elle est de notre fonds, et son évolution tout aussi authentique que celle du français (des français) de France. Il ne faut jamais oublier, quand on parle de la pureté de la langue, de la prononciation ou même de l'orthographe, que l'usage fait loi — en bien des cas l'usage local. M. Volroy en donne un exemple frappant avec *congère* et avec *régent*. Si les écrivains français ont adopté *congère*, c'est que pour eux il s'agit d'un mot dialectal français (de Franche-

Comté, sauf erreur) et qu'il est parfaitement justifié de lui accorder droit de cité en France. Mais notre droit le plus strict est d'employer le mot *gonfle*, vocable issu de notre patrimoine. Pourquoi les Vaudois useraient-ils d'un provincialisme étranger alors qu'ils ont à leur disposition un terme indigène, imagé, de qualité égale sinon supérieure? Ce serait simplement ridicule.

Quant à *régent*, je confesse que je ne l'aime guère et que je ne l'ai jamais employé. Cependant, il faut reconnaître qu'il appartient à notre langue, où il a une signification précise et un emploi parfaitement propre. Ce mot, quand je l'entends de la bouche d'un paysan ou d'une paysanne, sonne juste et même noblement. La *dérision ironique* dont parle M. Volroy peut s'attacher à n'importe quel autre terme, à celui d'*instituteur* en particulier. C'est une question de ton et de contexte.

Il est beau, il est louable de défendre l'intégrité de la langue française. C'est notre tâche à tous. Mais gardons-nous d'ériger en loi absolue quelques idées fixes que rien ne justifie. Le purisme vétilleux est une maladie qui guette le « régent »! Le français ne mourra pas de quelques provincialismes. Il est bien plus menacé dans sa syntaxe. C'est là que notre vigilance et notre goût ne seront jamais trop sévères.

Jacques Bron.

## A Neuchâtel: nos « 9<sup>es</sup> » futures « pré-professionnelles »

Les actuelles classes de 9<sup>e</sup> année primaires (classes de fin de scolarité obligatoire) deviendront dans un avenir prochain et par suite de la réorganisation: classes de l'école secondaire, *section pré-professionnelle*.

A côté des branches dites de culture générale (français, arithmétique, géographie, histoire, allemand, instruction civique) l'horaire hebdomadaire de nos 9<sup>es</sup> a toujours, et comme il se doit, laissé une part importante aux leçons pratiques: travaux manuels sur bois et sur métaux, dessin technique ainsi qu'à la gymnastique et aux sports.

Dès cette année de sensibles améliorations permettront aux maîtres de 9<sup>e</sup> de préparer mieux encore leurs grands élèves à la vie.

1. Une magnifique salle de sciences, équipée du matériel « Matex », nouvellement créé, vient d'être mise à disposition et permettra un enseignement scientifique beaucoup plus systématique, avec possibilité de travaux pratiques par équipes.

2. Un nouvel atelier de travaux sur bois, avec renouvellement de l'outillage.

Ces réalisations sont l'apanage d'un directeur actif auquel va toute la reconnaissance des bénéficiaires.

3. Enfin, dans un but spécifiquement « pré-professionnel » les maîtres de 9<sup>e</sup> présenteront aussi souvent que possible, à leurs élèves réunis, des films sur différents métiers ou groupes de métiers, chargeront

des élèves de faire des enquêtes et de se nantir de tous les renseignements désirables auprès de patrons et chefs d'entreprises, et susciteront questions et discussions.

Cette excellente idée, due au collègue Ph. Zutter, titulaire de la classe de 9<sup>e</sup> A, a été approuvée par tous les maîtres de 9<sup>e</sup> année. Nul doute que nos grands garçons y trouveront intérêt et profit. L'expérience vient du reste d'être tentée pour la première fois, vendredi 17 mai. L'orienteur professionnel assistait à cette séance. Enquêtes et films avaient pour sujets: le métier de maçon et celui de peintre en bâtiment. Beaux métiers ma foi et qui, d'après ce qu'on a appris à cette séance d'information, ne sont pas à dédaigner ni à mépriser! La discussion, d'abord timide au départ, a fini par s'affirmer. Excellent exercice d'élocution. Oser demander la parole devant cent camarades; tâcher de s'exprimer clairement.

Les termes de « salissant », « fatigant », « froid », « chaud », « courant d'air », etc, ayant été souvent émis par nos jeunes orateurs, force a été au collègue de leur dire: « En somme vous êtes de petits délicats! » L'aspect financier et social a été soulevé: « Qu'est-ce qu'on gagne? Jours de congés payés? Assurances, accidents, retraites? » En bref, ça à l'air de « crocher » et nous reviendrons ultérieurement sur cet aspect du problème.

F. Perret, 9<sup>e</sup> D, Neuchâtel.

## † Alice Descœudres

C'est samedi, le 25 mai, que quelques amis accompagnaient au petit cimetière de Corcelles, le corps de notre collègue Alice Descœudres, pionnier et apôtre de l'enseignement spécial, qui fut des années durant, l'âme et le soutien des classes d'enfants retardés.

Cérémonie intime, empreinte d'une grande simplicité, dans la sérénité des prairies en fleurs. Les cœurs étaient pleins de regrets, pleins de reconnaissance aussi pour le grand privilège de l'avoir connue ; d'avoir pu jouir de son bon cœur, d'avoir bénéficié de son savoir immense, de son expérience, de ses conseils précieux, de son enthousiasme qu'elle allait semant autour d'elle...

Elle établissait la liaison — un contact bienfaisant — entre les quelques classes existantes, dispersées et isolées, entre leurs maîtres ; apportant à l'un ce qu'elle trouvait de positif chez l'autre, encourageant les expériences et notant leurs résultats pour le bien de tous. Elle se dépensait pour organiser des cours, des rencontres auxquelles chacun contribuait en présentant le fruit de son travail, des méthodes personnelles, des procédés particuliers, du matériel éducatif, des travaux manuels, de la littérature pédagogique.

A son esprit toujours en éveil, rien n'échappait ; quel plaisir ne montrait-elle pas, lorsqu'elle découvrait, dans une classe, un moyen éducatif inédit !

Liée à des collègues de Suisse alémanique et de l'étranger, elle visitait leurs écoles également. Pour tous nos petits arriérés à qui elle apportait son bon sourire et son affection avec des fleurs de son jardin,

des dessins d'autres enfants, des histoires et des chansons, — pour tous, elle était « tante Alice ».

C'est en automne 1917 que nous prenions contact avec sa classe où, quelques semaines durant, nous avons travaillé ensemble. D'emblée, l'entente fut celle de l'amitié ; elle nous confia des cas difficiles, nous ouvrit toutes grandes ses armoires où le matériel éducatif de sa confection fit éclater notre enthousiasme et notre admiration. Elle nous introduisit dans d'autres classes et ateliers scolaires de Genève, à la « Maison des Petits » (à cette époque école expérimentale privée), à l'Institut Jaques-Dalcroze dont elle suivait elle-même les cours, dans l'intérêt de sa classe.

Quel bon départ dans l'enseignement spécial ! Notons qu'elle a guidé ainsi dans la carrière beaucoup de jeunes collègues, ce qui créa entre eux un lien durable.

Ce n'est pas sans émotion que nous avons entendu le professeur Pierre Bovet évoquer, samedi, la vie de notre amie, vie si active, si riche dans son humilité ; et l'avocat Bolle, le défenseur des objecteurs de conscience, rappeler son action pacifiste et fervente en faveur du service civil.

Après de longues années de maladie, Alice Descœudres nous a quittés, laissant à ceux qui l'ont connue de près, un souvenir profond et inaltérable ; laissant nos classes sous l'influence de son esprit, marquées par son travail de recherches et ses réalisations pratiques, par sa constante sollicitude et par l'amour qu'elle portait aux petits déshérités, nos élèves.

*Gerty Baumgartner.*

## 2<sup>e</sup> concours de composition musicale

des *Jeunesses musicales de Suisse* placé sous le haut patronage de la Société suisse de radiodiffusion et de l'Exposition nationale.

Le deuxième concours de composition des Jeunesses musicales est offert aux compositeurs suisses âgés de trente-trois ans au plus et doit susciter la création d'œuvres pour orchestre de chambre (cordes, quintette à vent et batterie).

Comme à l'accoutumée, le jury réunit les plus hautes personnalités musicales de notre pays. Il apporte aux candidats la certitude d'être jugés impartialement et confère aux lauréats une gloire incontestable :

MM. Conrad Beck, compositeur, Bâle — Pierre Colombo, chef d'orchestre, Genève — Dr Franz Kienberger, musicologue, Berne — Dr Hermann Leeb, musicologue et luthiste, Zurich — André-François Marescotti, compositeur, Genève — Constantin Regamey, compositeur, Lausanne — Carlo-Florindo Semini, compositeur, Lugano — Jacques Wildberger, compositeur, Riehen — Julien-François Zbinden, compositeur, Lausanne.

L'œuvre ayant reçu le premier prix sera créée le 9 juillet 1964, à l'Exposition nationale lors d'un concert public et radiodiffusé. Elle sera en outre mise au programme d'une tournée nationale de dix concerts.

La certitude d'être joué autant de fois, d'être radiodiffusé et révélé au grand public n'est pas commune et représente en soi une récompense de haute qualité. Par ailleurs, la valeur des prix a pu être doublée grâce à la générosité de l'Exposition nationale, de la Radio romande et de M. F.-Louis de Senger, éditeur, conférant ainsi au palmarès un éclat nouveau : Premier prix,

Hugo de Senger, 3000 fr. ; deuxième prix, Maurice Sandoz, 1500 fr.

Les envois de partitions devront parvenir à l'administrateur des JMS, chemin Bétens 12, Grand-Saconnex, Genève, jusqu'au 1er mars 1964. Ce dernier expédiera le règlement du concours à tous ceux qui le demanderont.



## Tant qu'ils auront encore besoin de nous

Nous ne pouvons laisser à leur sort ces sans-patrie qui, après des années, souvent des dizaines d'années de vie misérable dans des camps ou des abris primitifs, ont enfin trouvé asile dans notre pays.

Nous devons continuer à secourir les réfugiés âgés et malades, permettre aux familles ayant un membre handicapé de se créer à nouveau une existence indépendante. Rappelons-nous qu'à la suite des circonstances économiques favorables n'ayant jamais existé auparavant, nous jouissons d'une prospérité qui nous met dans l'heureuse situation de pouvoir donner de notre superflu.

L'Aide suisse aux réfugiés avec sa collecte qui aura lieu dans le courant de ces semaines, aimerait nous rappeler que nous contribuons avec notre don à redonner confiance à ceux qui ont perdu leur patrie et leurs biens et à croire en la solidarité humaine.

(Collecte pour les réfugiés en Suisse, compte chèques postaux VIII. 33 000.)



La méthode qui révolutionne l'enseignement de l'arithmétique

## Les nombres en couleurs Matériel Cuisenaire

<b>Boîte de 241 réglettes colorées</b> (1 à 10 cm.)	14.—	<b>Jeu de cartes-produits</b> (avec jetons dans un sac)	6.30
<b>Id. luxe, intérieur plastique</b>	19.50	<b>Mathématiques avec les nombres en couleurs</b> (C. Gattegno)	4.50
<b>Initiation à la méthode</b>	5.50	<b>Manuel A</b> Les nombres de 1 à 20 et jusqu'à 100	4.50
<b>Guide introductif aux Nombres en couleurs</b>	3.50	<b>Manuel B</b> Les nombres jusqu'à 1000	4.50
<b>Enfin Freddy comprend l'arithmétique</b>	5.50	<b>Manuel 5</b> Fractions ordinaires et décimales	3.—
<b>Eléments de mathématiques modernes</b>	6.50	<b>Manuel 6</b> Les nombres et leurs propriétés	3.50
<b>Redécouvrir les mathématiques</b> (A. Wittenberg)	7.50	<b>Manuel 7</b> Unités de mesure et système métrique	3.50
<b>Fiches de travail</b> (C. Gattegno) La série de 15 fiches	3.—	<b>Manuel 8</b> Problèmes et situations quantitatives	3.50
Par paquets de 25 exemplaires de chacune des 15 fiches	62.50	<b>Manuel 9</b> Algèbre et géométrie pour l'école primaire	4.50
<b>Livrets de calcul</b> 1 <sup>re</sup> année	1.—		
2 <sup>e</sup> année	1.75		
<b>Tableau mural de synthèse des produits</b>	3.75		

### TRAVAUX MANUELS

3 classeurs contenant chacun 110 fiches mobiles illustrées, le classeur, cartonné, Fr. 18.—

**Cherchons et transformons mille riens — Avec nos dix doigts — J'équipe mon école et ma cour**

Travaux manuels, faciles à exécuter par les enfants : à l'école et à la maison

**Editions Delachaux & Niestlé Neuchâtel**

VILLE D'YVERDON

## Ecole professionnelle pour mécaniciens et mécaniciens-électriciens

forme en quatre ans des mécaniciens et mécaniciens-électriciens complets.

Les élèves désirant devenir techniciens ont la possibilité de quitter l'Ecole après trois ans d'apprentissage si les examens institués à cet effet sont réussis.

Délai d'inscription jusqu'au 30 septembre 1963 pour la nouvelle année scolaire qui débutera en avril 1964.

L'inscription se fait au moyen d'un bulletin spécial délivré par la direction de l'Ecole, rue Pestalozzi 17, à Yverdon. Téléphone (024) 2 25 15.

La Municipalité

### ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Le poste ci-dessous est actuellement vacant :

## Educateur A ou B

à la Maison d'éducation de Vennes sur Lausanne.

Prière de consulter les conditions spéciales dans la « Feuille des avis officiels du canton de Vaud » du mardi 4 juin 1963.

La place de

## gardien de la Cabane de Plan Névé (2226 m.)

située au-dessus des Plans sur Bex

est à repourvoir pour la saison d'été 1963

Offres et renseignements à

Paul Gaberell, avenue Juste-Olivier 18, Lausanne.  
Téléphone bureau (021) 22 90 90, privé (021) 22 14 00.



Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES**  
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

**8. Beau-Séjour**

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

La bonne adresse  
pour vos meubles



Choix  
de 200 mobiliers  
du simple  
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités  
depuis 15 fr. par mois



**Société vaudoise  
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement  
plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

*assure:*

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à  
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Pour vos courses d'école, adressez-vous au SERVICE EXCURSIONS

**S. A. P. J. V. L'ISLE**

Tél. (021) 87 52 22 Cars de 18 à 35 places.  
Devis sans engagement

Visitez les pittoresques

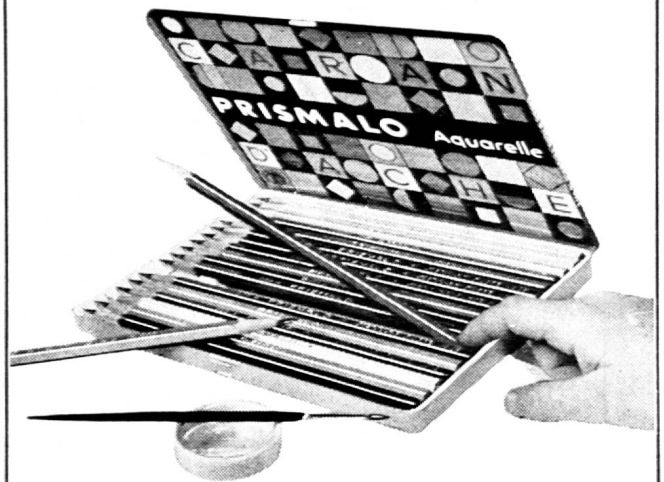
**Gorges du Taubenloch**

à BIENNE

Trolleybus Gare No 1 ou Frinvillier CFF

**PRISMALO**

Assortiment scolaire



permet la composition  
d'innombrables demi-tons

**CARAN D'ACHE**

PRODUIT SUISSE



**CHAMPÉRY - MORGINS**

votre prochaine course d'école dans le VAL D'ILLIEZ  
au pied des DENTS-DU-MIDI  
par le chemin de fer et les autocars

AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

**Col de Jaman**

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux.  
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoir

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour  
écoles et sociétés. P. ROUILLER

L'hôtel-pension

**Lac d'Geschinen**

s. Kandersteg O.B. (1600 m. d'altitude) se recommande  
pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et  
sociétés. Lits, dortoirs. David Wandfluh-Berger.  
Tél. (033) 9 61 19